

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2014

Présents : C. LE SAUX, P. LE SAUX, A. LEVÊQUE M. LAUNAY, J.-P. POULIQUEN, C. LANGOUËT, J.-P. LEPOIDEVIN, R. LE PAGE, P. POITEVIN

Excusé : D. MORIN (pouvoir à P. Le Saux)

Invitée en début de réunion : A. NORDEZ

Ouverture de la séance à 18h40.

Le Conseil d'Administration est présidé par P. LE SAUX, Président. Chantal LANGOUËT, Secrétaire Adjointe, en assure le secrétariat.

9 membres (+ 1 pouvoir) du Conseil d'Administration sur 10 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement.

Absence de A. Nordez (P.Le Saux)

Deux possibilités pour pallier l'absence de A. Nordez du mardi 22 avril 2014 à mi- février 2015 :

- trouver un remplaçant
- annuler les contrats en cours.

Anne a recherché dans ses relations et a présenté hier un candidat (John Morzadec) à P. Le Saux, A. Lévêque et J.-P. Pouliquen. Il est intéressé par le poste et possède les diplômes requis (+ danse bretonne + escalade en juin). Les conditions tarifaires sont les mêmes que celles de Anne et il est d'accord; ceci simplifie les papiers pour le Conseil Général. Il est actuellement surveillant dans un collège de Saint Malo.

Il peut être présent pour l'animation des centres de loisirs la 2^{ème} semaine des vacances de printemps. Il aura une période d'essai de 1 mois.

L'embauche est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Il devra fournir sa carte professionnelle et un extrait de casier judiciaire n°3.

Il récupère un VTT de la base de Saint-Père.

IME Triskell (P. Le Saux)

Les jeunes ont besoin de casques. Pourquoi ne pas utiliser une partie de la subvention GRDF (500€) puisque les clubs du 35 ne sont pas d'accord pour accompagner les Franciliens à la Semaine Jeunes?

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

G. Le Page s'occupe de l'achat des casques, les donne à l'IME Triskell et transmet la facture à J.-P. Pouliquen.

La Bretillienne (P. Poitevin)

Le 15 juin va vite arriver et tout se présente bien.

Les demandes ont été faites à l'ONF (Ok) et à la Préfecture (en cours).

Les circuits sont faits.

Un petit souci sur le nombre de bénévoles. 6 membres du CA rejoignent l'équipe déjà constituée (accueil, ravitaillements, postes du rallye) : P. et C. Le Saux, R. (et G.) Le Page, A. Lévêque, J.P. Lepoidevin, J.-P. Pouliquen).

Tous les points du rallye et tous les ravitaillements sont accessibles en voiture.

Un ravitaillement est commun à 3 circuits, il faudra donc davantage de personnes à cet endroit.

Les inscriptions peuvent se faire sur différents sites, la communication va venir sur Ouest-France, sur les journaux locaux et sur La Chaîne.

Quelques flyers sont déjà faits .

5 banderoles sont en projet pour un coût de 486€ ; elles seraient réutilisables chaque année puisqu'est prévue la possibilité de changer le lieu et la date. P. Poitevin demande un devis pour 3 seulement et voit si la différence vaut le coup d'en fabriquer moins.

Quelques modifications à prévoir sur la maquette actuelle : les logos pourraient changer d'emplacement et de grosseur.

P. Poitevin transmet sous forme de CD à J.-P. Lepoidevin les articles qu'il a préparés pour La Chaîne.

Le bandeau pourrait être mis sur le site du CoDep.

J.P. Pouliquen s'occupera la veille de récupérer l'arche à Cancale pour l'apporter à Liffré le dimanche matin.

J.-P. Pouliquen donne la subvention de 1500€ sous forme de chèque à P. Poitevin.

Il faut compter 110€ pour 1200 flyers et 100€ pour 400 affiches.

La Chaîne (J.-P. Lepoidevin)

Il est impératif qu'elle soit envoyée pour le 1^{er} juin. Elle sera distribuée avec les affiches de La Breillienne.

On attend l'article de S. Massot sur le Salon de la Randonnée à Saint-Erblon.

Il faudrait que tout soit transmis à l'imprimeur pour la mi-mai ; c'est maintenant une imprimerie de Combourg qui va s'en occuper puisqu'elle nous a proposé un tarif inférieur de 1500€ à chaque tirage par rapport à l'imprimerie précédente.

Une relecture commune sera faite auparavant par R. Le Page et C. Langouët le mardi 6 mai à 9h30 chez R. Le Page.

Les derniers articles de Nous, Vous, Ille sur les deux parcours (Rando- Baie et Pays des Marches de Vilaine) pourraient y figurer.

Séjour CoDep (M. Launay)

99 personnes ont inscrites.

Le centre de Ronce les Bains ne met pas de salle à disposition pour l'apéro du soir sans location (refusée par le CoDep).

Sécurité (P. Le Saux)

Un problème se pose avec la Préfecture : la personne chargée des dossiers refuse de les faire sous prétexte qu'elle pense qu'on n'est jamais plus de 50 aux ravitaillements. Il est prévu d'adresser un courrier au responsable de la Préfecture à Redon.

Finances (J.-P. Pouliquen)

6 221,04€ sur le compte- chèques et 61 000,00€ sule livret bleu.

Questions diverses

J.-P. Lepoidevin voit avec l'imprimeur de La Chaîne pour réaliser des flammes avec les logos FFCT et CoDep.

Elles pourraient servir lors de chaque manifestation, à commencer par la Breillienne.

Questions diverses

Salon de la Randonnée: 7 100 personnes sur les 3 jours contre 6 500 l'an dernier.

700 personnes au stand du CoDep.

Points positifs : bonne visibilité du stand et documentation abondante.

Points à améliorer: identification du stand (FFCT), cachet du CoDep au dos des prospectus, liste des clubs, présence d'un micro- ordinateur, mise en avant du site Véloenfrance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Le Président
Patrick Le Saux

La Secrétaire Adjointe
Chantal Langouët